



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2011 FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE DE LONGUEUIL 4^{ième} ÉDITION

RÈGLEMENTS

Participants et brève description de l'épreuve :

Deux groupes d'âge pourront présenter leurs courts métrages; les jeunes de **12 à 17 ans** et de **18 à 21 ans**.

L'épreuve vidéo de cette année consiste à produire un court métrage de 1 à 12 minutes dans les catégories documentaires, musique ou fiction. Le concours est ouvert à tous les jeunes de la province de Québec.

À noter : Si votre vidéo dure plus de 10 minutes, la diffusion ne sera pas possible sur Internet.

- Votre vidéo peut mettre en vedette autant de personnes que vous le désirez. Vous pouvez demander de l'aide, mais votre vidéo doit être votre propre création et ne doit être réalisée que par les jeunes de votre catégorie (12-17 ans / 18-21 ans)
- Les jeunes âgés entre 22 et 35 ans peuvent s'inscrire à condition d'être affiliés à un organisme communautaire et que la majorité des membres du groupe ait moins de 21 ans.
- La vidéo doit être présentée en format DVD.
- Si votre vidéo n'est pas présentée en français, elle devra être sous-titrée dans cette langue (afin de permettre au public et au jury de bien comprendre le contenu de la vidéo).
- Aucun contenu à message discriminatoire (à connotation sexiste, raciste, homophobe, etc.) ne sera accepté.

Quelle est la date limite pour s'inscrire et soumettre son oeuvre ?

Le 31 octobre 2011

Vous devez identifier votre vidéo en inscrivant directement sur le DVD le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du représentant de l'équipe. Il faut également faire parvenir la fiche d'inscription dûment remplie.

Important :

- Vous devez avoir l'autorisation des personnes (camarades, parents, adultes, etc.) qui apparaissent ou que l'on entend dans le court métrage.
- Les bandes sonores utilisées doivent être libres de droits, c'est-à-dire qu'il faut avoir la permission des artistes pour les utiliser. En clair, il est interdit de prendre des musiques de groupes ou chanteurs connus et populaires, car il sera difficile (voire

impossible) d'avoir leur autorisation écrite. Le plus simple est de chercher dans notre entourage. Il existe également sur Internet des bandes sonores libre de droit.

- Ne pas prendre en photo ou ne pas filmer en gros plan les affiches de tes artistes préférés, car il faut détenir les droits de ces images.
- Ne pas prendre en photo ou ne pas filmer en gros plan les marques de commerce (logo de vêtements ou de produits de consommation : Nike, iPod, GAP, etc.), car il faut l'autorisation de ces entreprises.
- Ne pas filmer une émission ou un film sur le téléviseur, car il faut détenir les droits d'utilisation de ces images.
- Ne pas enregistrer le son ou la voix d'une émission de radio, de télévision ou d'un film, ou ne pas prendre d'extraits d'un DVD commercial, car il faut détenir les droits d'utilisation de ces enregistrements sonores.

Grille d'évaluation :

Qualité du scénario	Enchaînements, fluidité, logique.	20%
Qualité de l'interprétation	Présence et aisance devant la caméra, jeu des acteurs.	15%
Qualité du message	Textes intéressants et pertinents, bon usage de la langue. (s'il y a lieu)	15%
Éléments techniques	Utilisation des techniques de prises d'images, qualité des plans, des mouvements, du cadrage, enchaînements logiques des séquences.	25%
Originalité	Originalité technique, originalité du scénario.	15%
Appréciation générale		10%
Total		100%

****COMME AUCUNE OEUVRE NE SERA RETOURNÉE,
N'ENVOYEZ PAS VOTRE ORIGINAL****

Oxy-Jeunes

Festival du Court Métrage de Longueuil
2020 rue de La Visitation
Montréal, Québec
H2L 3C7
www.oxy-jeunes.com